



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

Arrêté du **19 JUIN 2019**

portant modification de l'arrêté du 29 juin 2018 portant renouvellement
de la composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne
et instituant des sections spécialisées au sein de cette commission

**Le préfet de la Mayenne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, et en particulier ses articles R. 313-1, R. 313-2, R. 313-5, R. 313-6, R. 514-37 et R. 514-40,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles R*133-1 à R*133-15,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 mai 2019 relatif à la liste des organisations syndicales d'exploitants agricoles habilitées à siéger au sein des commissions, comités professionnels ou organismes,

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2018 portant renouvellement de la composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne et instituant des sections spécialisées au sein de cette commission,

Vu les propositions des différentes structures siégeant à la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Mayenne,

Sur proposition du directeur départemental des territoires,

ARRETE

Article 1 : l'article 1 de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2018 est modifié comme suit :

6°) trois représentants de la chambre d'agriculture :

Titulaires :	M. Gégu Nicolas – "L'Aunay"	53320 Beaulieu-sur-Oudon
	M. Houdayer Laurent – "La Chauvelaie"	53200 Coudray

Suppléants :	M. Blot François - "La Frette"	53140 Saint-Calais-du-Désert
	M. Rouland Bruno – "La Verruère"	53240 Andouillé
	M. Guioullier Stéphane – "La Joliserie"	53800 Renazé
	Mme Lorin Véronique – "La Bos"	53190 Landivy

* au titre des sociétés coopératives :

Titulaire :	M. Chevalier Sébastien - "6 rue du Presbytère"	53240 Saint-Germain-d'Anxure
Suppléants :	M. Plard Jérôme – "Soltru"	53270 Torcé
	Mme Quinton Véronique – "Le Petit Bois"	53500 Saint-Denis-de-Gastines

9°) huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilités :

* au titre de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et des jeunes agriculteurs de la Mayenne :

Titulaires :	M. Lemée Isabelle - "La Vélinière"	53190 Fougerolles-du-Plessis
	M. Vallée Yannick - "Le Grand Assis"	53230 Cossé-le-Vivien
	M. Dalifard Stéphane - "Le Bas Bénéard"	53350 Ballots
	M. Trémeau Jérémy - "Les Chauvellières"	53360 Quelaines-Saint-Gault
	M. Maugan Mickaël - "Maison Neuve"	53200 Ménéil
Suppléants :	M. Landais Jérôme - "La Butte"	53290 Saint-Denis-d'Anjou
	M. Loupy Stéphane - "La Guinebaudière"	53160 Bais
	M. Julien Xavier - "Le Grand Marcé"	53340 Saulges
	M. Chesneau Jean-Luc - 34 rue des Gorges de Villiers	53250 Neuilly-le-Vendin
	M. Bellay Mickaël - "Pont Perrin"	53170 Le Bignon du Maine
	M. Monnier Loïc - "La Maison Neuve"	53320 Saint-Cyr-le-Gravelais
	M. Garrot Stéphane - "La Janvrie"	53320 Montjean
	M. Ronceray Damien - "Le Valondre"	53190 La Dorée
	M. Garot Cécile - "La Motte"	53170 La Bazouge de Chémeré
	M. Noël Vincent - "Le Grand Brasse"	53320 Beaulieu-sur-Oudon

* au titre de la confédération paysanne :

Titulaires :	M. Quinton Gérard - "L'Eglantine"	53420 Chailland
	M. Gaultier Stéphane - "Les Mottais"	53230 Méral
Suppléants :	M. Robert Jean-Louis - "Le Tertre"	53230 Cosmes
	M. Audouin Thibaut - "L'Épervier"	53200 Chemazé
	M. Debost Guillaume - "22 rue de Morannes"	53290 Saint-Denis-d'Anjou
	M. Delaunay François - "Les Petits Essarts"	53470 Martigné-sur-Mayenne

* au titre de la coordination rurale :

Titulaire :	M. Gastineau Fabrice - "Touchemin"	53150 Vimarcé
Suppléants :	M. Lemétayer Patrick - "La Revezinière"	53380 Juvigné
	M. Aubry Pascal - "Le Joncheray"	53360 Simplé

16°) deux représentants d'associations agréées pour la protection de l'environnement :

Titulaires :	M. Chesnel Jean-François - "Le Chatelier"	53240 Saint-Jean-sur-Mayenne
	M. Moulière Yves - "La Vigneule"	53240 Montflours
Suppléants :	M. Poirier Jean - 78 rue Emile Brault	53000 Laval
	M. Leriche Denis - "Le Bois"	53440 Grazay
	M. Racine Louis - "4 rue de villiers de l'isle Adams"	53000 Laval

18°) un représentant des consommateurs

Titulaire :	Mme Béchu Annie - "La Touche aux Godets"	53420 Chailland
Suppléants :	M. Jeudy Fernand - "Montaigu"	53350 Ballots
	M. Loisel Jean - 150 chemin de la Chainais	53000 Laval

19°) deux personnes qualifiées :

M. Lainé Philippe - "Pince Guerrière"	53200 Azé
M. Rousselet Sylvain - "Grand Fontaine"	53170 Ruillé-Froid-Fonds

Article 2 : les nouveaux membres sont désignés pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 29 juin 2021.

Article 3 : le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne.

Le préfet,



Jean-François TREFFEL

Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte dans les deux mois suivant sa publication, le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois,
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant la publication de l'arrêté, le délai de recours gracieux étant interruptif du délai de recours contentieux. Le tribunal administratif peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par Internet sur le site www.telerecours.fr.

